



ECOLE DE MUSIQUE
DU JURA BERNOIS

Rapport d'activités 2013

Sommaire

1. Administration.....	1
2. Contrat de prestations.....	2
3. Personnel enseignant.....	3
4. Associations.....	3
5. Enseignement.....	4
6. Projets pédagogiques.....	5
7. Formation continue.....	6
8. Auditions.....	6
9. Examens.....	7
10. Evénements divers.....	8
11. Statistiques.....	9
12. Politique culturelle.....	9
13. Association des Amis de l'EMJB (AAEMJB).....	10
14. Association Oreilles sans détour (OSD).....	10
15. Société Diapason.....	10
16. Remerciements.....	10

1. Administration

Secrétariat

Suite au départ de Mme **Corinne Schenk**, secrétaire, nous avons engagé Mme **Catherine Wittmer** à ce poste à partir du 1^{er} janvier 2013.

L'administration et la direction de l'EMJB ont fonctionné en 2013 selon l'organigramme suivant :

Philippe Krüttli (directeur, 100%) : responsabilité administrative, pédagogique et artistique de l'école ; conduite du personnel ; représentation de l'EMJB.

Pierre Eggimann (directeur adjoint, 40%) : gestion informatique et supervision administrative du secrétariat ; site internet.

Sandra Oppliger (secrétaire de direction, 60%) : secrétariat général, salaires, comptabilité finale, budget, facturation.

Catherine Wittmer (secrétaire, 50%) : secrétariat général, auditions, gestion comptes créanciers/débiteurs.

Angela Cusimano Valazza (assistante de direction, 10%) : représentation EMJB pour le plateau de Diesse et La Neuveville ; accompagnement de projets.

Julien Annoni (assistant de direction, 10%) : représentation EMJB pour la région de Malleray-Bévilard ; accompagnement de projets.

Nicolas Gerber (assistant de direction, 10%) : responsable des ateliers pop, rock, jazz ; coordination musiques actuelles.

Damien Ramseyer, représentant des professeurs au comité et aux assemblées générales.

Séminaire de direction

L'équipe de direction s'est réunie lors d'un séminaire de travail le vendredi 16 août 2013 pour passer en revue le fonctionnement de l'école et faire le point sur les projets en cours.

2. Contrat de prestations

La nouvelle loi cantonale sur les écoles de musique (LEMu) est entrée en vigueur le 1er janvier 2012 et l'ordonnance qui fixe les modalités d'application de cette loi (OEMu) a été publiée en février 2012. L'article 6 de la LEMu fixe, parmi les différentes conditions donnant droit à la reconnaissance cantonale, l'obligation pour les écoles de musique de conclure au moins un contrat de prestations avec sa ou ses communes partenaire-s.

Dans le cadre de l'actuelle procédure de reconnaissance des écoles de musique pour laquelle les demandes ont été déposées jusqu'au 1er février 2014, l'Ecole de musique du Jura bernois (EMJB) a dû conclure un contrat de prestations. Pour prendre pleinement en compte la dimension décentralisée de cette institution et afin de réaffirmer sa vocation régionale, les responsables de l'EMJB ont approché le comité de la Conférences des Maires du Jura bernois (CMJB) dans le but d'établir un seul et unique contrat valable pour toutes les communes.

Un groupe de travail, formé de MM. André Rothenbühler et Jean-Jacques Lüthi, maires et membres du comité de la CMJB, de M. Mario Castiglioni, représentant la commune-siège de l'EMJB, de MM. Mario Annoni et Philippe Krüttli, respectivement président et directeur de l'institution et de Mme Sandra Oppliger, secrétaire, a rédigé une proposition de contrat qui s'est fortement inspirée de la pratique éprouvée au cours de ces dernières années et qui tient compte d'une longue expérience de collaboration positive et fructueuse avec les communes.

Pour préserver l'esprit ayant prévalu jusqu'à présent dans les relations entre l'EMJB et les communes, il s'avérait important qu'un grand nombre de celles-ci adhèrent au présent contrat. La procédure de transfert de compétence entre les communes du Jura bernois et la Conférence des Maires du Jura bernois (CMJB) est arrivée à son terme à la fin de l'année 2013. 46 communes sur 49 ont accepté de déléguer leur compétence à la CMJB, et, de fait, adhèrent à notre contrat de prestation qui est entré en vigueur le 1er février 2014. Seules 3 communes, La Scheulte, Roches et Romont ont refusé cette procédure, ce qui constitue un résultat global extrêmement positif.

Suite à l'entrée en vigueur de ce contrat de prestation une **modification des statuts** de l'Association Ecole de musique est nécessaire en relation avec la composition du comité. La nouveauté réside dans l'entrée de personnalités issues des milieux artistiques et pédagogiques dans l'organe de contrôle de notre institution.

Au final, cette nouvelle structure d'organisation fait de l'EMJB l'école de musique des communes du Jura bernois. En effet, seuls les délégués/es de ces dernières siègeront à l'assemblée de l'EMJB. De fait, une commune adhérente au contrat continuera à participer aux assemblées et à décider du destin de l'EMJB même si aucun élève ne provient (passagèrement) de sa communauté et qu'elle ne verse par conséquent pendant ce laps de temps aucune subvention. Les subventions des communes parties au contrat et des communes sans contrat étant équivalentes, seules les communes ayant délégué leurs compétences à la CMJB dans ce processus pourront être sollicitées pour entrer dans le comité directeur de l'EMJB et auront droit en tant que membre de l'association à une voix aux assemblées générales. L'acceptation du contrat garantit aux communes une transmission automatique des informations ayant trait à l'organisation financière et à la conduite de l'EMJB ainsi qu'une participation à toutes les délibérations. L'EMJB essaye, en tenant compte de ses contingences organisationnelles et pédagogiques, de prendre en considération les demandes des communes signataires pour l'organisation des cours.

D'autre part, pour donner suite à une tendance toujours plus marquée ces dernières années et confirmée par l'acceptation de l'article constitutionnel sur la formation musicale, incluant une plus grande accessibilité à la musique et stimulant l'excellence et la qualité, l'EMJB a prévu, autre nouveauté envisagée de ce contrat, un programme d'encouragement destiné aux élèves particulièrement talentueux.

Pour le reste, le contrat a repris tous les termes de collaboration en vigueur entre les communes et l'EMJB, adaptés aux exigences de la LEMu.

3. Personnel enseignant

Départ

Frédérique Santal, professeure de piano à l'EMJB depuis 1994, a décidé de quitter l'école pour s'adonner complètement à son activité de créatrice de marionnettes. Mme Santal a enseigné le piano avec passion et a accompagné avec succès de nombreux certificats.

Engagement

Suite à une procédure d'engagement menée au début juillet, **Bertrand Vorpe** a été engagé comme professeur de guitare moderne sur le site de Reconvilier où il assumait le remplacement de Sébastien Fulgido depuis l'automne 2012. Ancien élève de l'EMJB (xylophone), Bertrand Vorpe a suivi une formation professionnelle au département jazz du Conservatoire de Lausanne et a déjà acquis une solide expérience d'enseignement dans les écoles de musique moderne du canton de Neuchâtel (Ton Sur Ton, BBM 74).

Fidélité

Ont reçu en 2013 des primes de fidélité :

Nathalie Stalder	20 ans
Line Gerber-Bassin	10 ans
Claude Hauser	10 ans
Damien Ramseyer	10 ans

4. Associations

Association bernoise des écoles de musique (ABEM)

Présidence

Le 3 juin 2013, Bernhard Antener, président de notre association, a été nommé président du Grand Conseil bernois par 151 voix sur 154.

Examens cantonaux

Lors de la conférence des directions d'écoles de musique de l'ABEM du printemps 2013, un modèle d'examens en vigueur dans le canton de Zurich a été présenté. Il est le fruit d'une collaboration entre l'Association des écoles de musique zurichoises, la Haute Ecole de Musique de Zurich et la Société suisse de pédagogie musicale.

Ce modèle propose un cadre d'examens similaire à tous les élèves du canton qui souhaitent participer à ce processus d'évaluation sommative (participation facultative).

La grille de progression est divisée en sept échelons et les tests comportent une partie pratique ainsi qu'une partie théorique (organisées séparément à partir du degré 6). Chaque candidat doit jouer une pièce imposée et une pièce de libre choix ainsi que, à partir du degré 3, une lecture à vue. Le test pour l'obtention du degré le plus élevé est organisé en étroite collaboration avec la HEM.

Les examens des degrés 1 à 3 ont lieu dans les différentes écoles de musique, ceux des degrés 4 à 6 sont organisés par les écoles de musique, mais ont lieu de manière régionale, alors que le test du degré 7 est organisé par l'association cantonale et est intégré à la HEM de Zurich.

Au niveau du canton de Berne, les pratiques divergent énormément. Certaines écoles n'ont élaboré aucune structure d'examens alors que d'autres (comme l'EMJB) disposent d'un modèle soigneusement réglementé se basant sur une solide expérience.

Un groupe de travail issu des directions d'écoles s'est réuni et a amorcé une réflexion qui s'est poursuivie lors de l'assemblée des directions de l'ABEM, le 4 septembre. Le comité directeur de l'ABEM va élaborer une proposition. Il est clair que le besoin d'une norme commune n'est pas aussi important dans la partie francophone du canton où les comparaisons s'établissent plutôt avec le conservatoire neuchâtelois. D'autre part, il se confirme que nos certificats correspondent au niveau d'entrée en HEM ou tout au moins en classe préparatoire.

Promotion cantonale des jeunes talents

Pour rappel, ce programme est accessible aux élèves doués en musique **jusqu'à l'âge de 16 ans** (scolarité obligatoire) qui laissent présager d'un engagement marqué et sont prêts à investir beaucoup de temps dans la musique, tant dans le domaine classique que celui des musiques pop, rock et jazz. Les élèves acceptés dans cette section peuvent poursuivre leur formation instrumentale dans leur école de musique tout en fréquentant des cours de formation de l'oreille et de musique de chambre/jeu collectif/atelier dans ces centres de compétences régionaux où ils sont regroupés (Berne, Bienne, Thoun).

Durant l'année scolaire 2012/13, deux élèves de l'EMJB ont fréquenté des cours à la Swiss Jazz School à Berne : Sidney Chopard (guitare moderne) et Julian Eisinger (saxophone).

Association suisse des écoles de musique (ASEM)

Groupe de travail sur la mise en œuvre politique de l'article constitutionnel

Suite à la votation populaire du 23 septembre 2012, un groupe de travail réunissant des représentants de l'OFC, du DFI, de la CDIP, de l'Union des villes et l'Association des communes suisses, de l'ASEM, de j+m, du CSM, de la CI jeunesse+musique et des associations de musiciens amateurs, a été chargé par le Conseil fédéral de rédiger un **rapport général sur la formation musicale en Suisse** dans le cadre de la mise en œuvre de l'article constitutionnel 67a. Ce rapport a été publié en février 2014 dans les trois langues nationales puis mis en consultation auprès des cantons, des communes, des associations et d'autres groupements en même temps que les travaux du DFI. Ce rapport est à disposition du public sur le site internet de l'ASEM (www.ecole-musique.ch).

Le mandat de la Confédération relatif à la mise en œuvre de cet article constitutionnel porte en premier lieu sur les alinéas 1 et 3 et sur une petite partie de l'alinéa 2 concernant la formation des enseignants de l'école obligatoire pour la discipline musique. L'alinéa 1 se rapporte à l'encouragement de la formation musicale, en particulier des enfants et des jeunes, par la Confédération et les cantons. Quant à l'alinéa 3, il prévoit que la Confédération fixe, avec la participation des cantons, les principes applicables à l'accès des jeunes à la pratique musicale et à l'encouragement des talents musicaux. L'ASEM, s'engage activement, par l'intermédiaire de sa présidente, Mme Christine Bouvard, dans le suivi de ce processus.

Concours suisse de musique pour la jeunesse 2013

Le groupe formé de plusieurs élèves de l'EMJB « **Funk Alliance** » a de nouveau remporté un premier prix, à l'unanimité du jury, au Moods à Zürich le 31 août 2013.

Il faut signaler que ce groupe a sorti un premier album, notamment grâce au soutien et à l'investissement de Pierre Eggimann. Le CD a été présenté le vendredi 20 septembre 2013 au Royal de Tavannes.

5. Enseignement

Le concept de sensibilisation instrumentale se précise toujours plus et semble correspondre à une évolution assez générale au niveau des besoins en approches diverses et ludiques, en complément aux cours d'initiation musicale. Une brochure synthétique présente maintenant les diverses composantes de ce cycle de sensibilisation :

- l'atelier d'orientation et d'expérimentation sonore
- l'atelier de percussions
- l'initiation à l'instrument (piano, guitare, flûte, violon, etc)

Ces cours s'adressent aux enfants de 6 à 8 ans et sont donnés soit en groupe (orientation, percussions, guitare) soit de manière individuelle (20') pour une période de 1 à 3 semestres.

Ateliers pop, rock, jazz

Les concerts d'ateliers du printemps 2013 se sont bien déroulés et ont connu un beau succès. 29 élèves, répartis dans 7 ateliers ont pu présenter leur travail au Royal de Tavannes et au CCL de Saint-Imier.

Suite à différentes demandes, nous avons tenté l'expérience d'organiser une session d'ateliers durant l'automne en coordonnant l'offre avec la venue du grand spécialiste de New York **Jérôme Goldschmidt** au mois de novembre.

Une quarantaine d'élèves se sont inscrits en un temps record pour cette session d'ateliers latino.

Ces ateliers ont eu la possibilité de travailler dans la dernière phase de préparation avec Jérôme Goldschmidt et les musiciens qui l'accompagnaient cette année (piano-voix, basse, batterie).

Ils se sont produits le **samedi 23 novembre** à la Salle de Spectacles à Saint-Imier en première partie du concert du groupe de Jérôme Goldschmidt dans une chaude ambiance latino.

Les musiciens que Jérôme a invités (Alberto Caicedo, Adinda Martins et Johnatan Levi) ont contribué au succès du concert. Leurs soutiens dans les différents ateliers ont également été appréciés, tant au niveau des compétences musicales que de leur attitude positive.

Des cours de formation continue ont comme d'habitude été organisés durant cette semaine pour les professeurs de percussions et pour tout le corps enseignant de l'EMJB (cf. plus bas).

Extension de l'offre des ateliers au domaine classique

Nous avons proposé une nouvelle formule de musique en groupe («Musique ensemble») pour les élèves suivant la filière classique, sur le modèle des ateliers pop, rock, jazz : 6 cours de 90' pour le prix frs 135.-.

Le résultat de cette première tentative s'est révélé en-dessous de nos attentes puisque nous n'avons reçu que 12 inscriptions (7 pianistes, 3 violonistes, 2 guitaristes). Un groupe relativement homogène a tout de même pu être constitué (2 pianistes, 1 guitariste, 3 violonistes) et a travaillé avec Philippe Krüttli.

Il est difficile d'analyser précisément les causes de ce manque d'engagement. Plusieurs raisons sont évoquées : activités dans d'autres cadres (fanfare), surcharge horaire, offre intervenant alors que les horaires sont déjà bien établis, prix, etc.

Il faut aussi relever que cette formule est nouvelle pour la filière classique et qu'il faudra peut-être un peu de temps pour qu'elle entre dans les habitudes.

Diverses pistes sont à l'étude pour intensifier la pratique musicale en groupe dans le domaine classique.

6. Projets pédagogiques

Master class pour élèves avancés

Durant l'année 2013, trois master class ont eu lieu, deux en collaboration avec l'association «Oreilles sans détour» (Malcolm Braff, Paul Coker et Marc Pantillon) et un organisé complètement par l'EMJB. Le bilan de ces diverses collaborations s'avère très positif, tant pour nos élèves que pour nos professeur-e-s, et d'autres manifestations de ce type auront lieu au printemps 2014, dont deux en collaboration avec OSD (Christophe Schiess et Mathieu Michel).

Ateliers autour de l'interprétation des inventions à deux et trois voix de Bach avec Simon Peguiron.

Le concert a eu lieu le dimanche 2 juin à 17h00, à la Collégiale de Saint-Imier et a connu un grand succès. Les élèves provenant des classes de Marlène Guenat, Andrée Oriet, Anne Jolidon, Nathalie Stalder, Line Gerber-Bassin et Jean Schild ont interprété les 15 inventions à deux voix alors que Simon Peguiron a joué, en deuxième partie, les 15 inventions à trois voix.

Durant ce week-end, des ateliers traitant du thème de la polyphonie ont été proposés à nos élèves et ont été animés par Corinne Mercier (mouvement), Marlène Guenat (contrepoint improvisé), Sabine Oppliger (arts visuels) et Philippe Krüttli (histoire de la musique).

D'autre part, nos élèves ont également eu l'occasion de travailler leur pièce avec Simon Peguiron lors de deux demi-journées de master class.

Collaboration avec l'école publique

Reconvilier : une maîtrise de 25 enfants (sélectionnés sur audition) a été mise sur pied à l'école primaire. Ces enfants ont préparé de mars à juin (deux heures par semaines dans l'horaire scolaire) un conte musical du compositeur français **Jean-Christophe Rosaz** (*A l'ombre du baobab*) sur le thème de la différence sous la direction de **Philippe Krüttli**. Ce projet a été imaginé et initié par Thierry Ravassard, directeur artistique des **Estivales** de Court.

Cette pièce a été donnée en création mondiale les 30 et 31 août à l'église de Chaindon, dans le cadre des *Estivales 2013*. Le chœur était accompagné par trois musiciens professionnels : Thomas Zimmermann (clarinette), Matthieu Schweiger (piano) et Julien Annoni (percussions).

La Neuveville : le chœur de l'école secondaire dirigé par Morgane Gallay a présenté un programme de chansons sur le thème du climat le 15 mai au Battoir de Diesse et le 16 mai au cinéma de La Neuveville. Un groupe d'élèves instrumentistes de l'EMJB a accompagné le chœur. Les arrangements ainsi que la coordination du projet ont été assurés par **Nicolas Gerber**.

7. Formation continue

Haute école pédagogique (HEP BEJUNE)

Suite au cours semestriel organisé par la HEP BEJUNE lors du premier semestre de 2012, une quinzaine d'enseignantes et d'enseignants ont poursuivi un cours de musique dans le cadre d'un réseau de formation continue. Ces séances de trois heures ont eu lieu une fois par mois à l'EMJB avec Philippe Krüttli (contenu: pratique musicale en groupe et médiation culturelle). Les participants ont souhaité reconduire cette formule pour l'année scolaire 13/14.

Soutien au professeur-e-s de l'EMJB

Selon le règlement sur la formation continue, l'EMJB a pu distribuer en 2013 fr. 9'645.- de soutien aux professeur-e-s de l'EMJB.

Cours EMJB

Demi-journée d'introduction à l'enseignement des instruments à cordes en groupes (classes de cordes). Samedi 19 janvier 2013.

Cette séance a permis à des enseignants de l'école publique et de l'école de musique de se rencontrer et d'expérimenter de manière vivante cette approche de l'enseignement des instruments à cordes en groupe. Les deux animatrices, Anne-Thérèse Bieri et Noëlle Reymond ont transmis avec enthousiasme leurs différentes expériences dans ce domaine. La balle est pour le moment dans le camp de l'école publique et des enseignants titulaires de classes qui seraient motivés à faire vivre cette démarche à leurs élèves. L'EMJB serait en tout cas prête à collaborer pour assurer l'encadrement instrumental.

Semaine Goldschmidt 2013

Comme déjà indiqué plus haut, grâce à l'implication de Julien Annoni et Nicolas Gerber, tous deux assistants de direction, les ateliers ont pu profiter de la venue du percussionniste Jérôme Goldschmidt, spécialiste des rythmiques afro-cubaines, et des musiciens qui l'accompagnaient au cours de la semaine du 18 au 23 novembre.

Nous avons à nouveau organisé des cours de formation continue avec Jérôme Goldschmidt à l'intention de l'ensemble du corps enseignant de l'EMJB d'une part, ainsi que pour les percussionnistes d'autre part. Une vingtaine de professeur-e-s ont profité de cette offre. Une fois de plus, les qualités artistiques, pédagogiques et humaines de l'animateur ont été grandement appréciées, tant par les élèves que par les professeur-e-s qui ont vécu une très belle semaine de découvertes et de partage.

8. Auditions

Durant l'année 2013, 34 auditions d'élèves ont eu lieu dans les communes de Bévillard, Courtelary, Diesse, La Neuveville, Moutier, Reconvilier, Sonceboz, Saint-Imier, Tavannes, Tramelan.

Le concert de clôture de l'année 12/13 a eu lieu le mardi 25 juin 2013 en la Collégiale de Saint-Imier et a permis à l'orchestre des élèves de présenter des œuvres de Brahms et Bizet, ainsi qu'à un ensemble de musique de chambre (musique ensemble) d'interpréter des œuvres de Simpson, Stravinsky et Collati. L'orchestre des professeur-e-s, après avoir joué de larges extraits de la *Simple Symphony* de Benjamin Britten, a accompagné **Nathan Zürcher** (violoncelle) et **Charles-Antoine Glück** (piano), dans des concertos de Vivaldi et Bach.

D'autre part, **Jérémie Krüttli**, premier élève de basse électrique à obtenir un certificat de fin d'études non professionnelles a présenté une composition personnelle, en duo avec Marie Krüttli, pianiste.

Stéphanie Schneider (accordéon) et **Thibault Jaccard** (violon), associés à Claude Rossel, Cyprien Rochat et David Brito (professeurs) ont interprété une pièce d'Astor Piazzolla.

Deux œuvres de Mendelssohn, réunissant le chœur des élèves de formation musicale (solfège), l'Ensemble vocal d'Erguël (EVE) et l'orchestre de professeur-e-s, sous la direction de Philippe Krüttli, ont terminé cette belle soirée.

9. Examens

Les examens instrumentaux facultatifs ont eu lieu principalement les samedis 9, 16 et 23 mars 2013 à Saint-Imier, en présence d'experts externes.

Des solutions différentes ont parfois dû être trouvées pour des raisons de disponibilités d'experts ou de limite de temps.

46 élèves ont participé aux examens dans les branches instrumentales suivantes :

Cursus classique

Piano	8
Guitare	9
Violon	7
Violoncelle	4
Flûte traversière	4
Accordéon	1

Cursus pop, rock, jazz

Piano	4
Guitare basse	1
Chant	4
Percussions/batterie	4

En outre 35 élèves ont participé aux **examens de formation musicale/solfège** (cursus classique et moderne) pour l'obtention des **niveaux A, B ou C** qui ont eu lieu le samedi 8 juin.

Ont réussi, le 17 juin, l'examen final **de formation musicale, niveau certificat** (cursus moderne) :

Joël Amstutz, Baptiste Brand, Thibault Jaccard et Jérémie Krüttli (classes de formation musicale Nicolas Gerber et Vincent Membrez).

Ont obtenu un **certificat de fin d'études non professionnelles** en 2013 :

Cursus classique

Charles-Antoine Glück, piano (classe de Frédérique Santal), mention « bien »

Stéphanie Schneider, accordéon (classe de Nicolas Page), mention « très bien »

Thibault Jaccard, violon (classe d'Anita Fatton), mention « avec distinction »

Cursus pop, rock, jazz

Jérémie Krüttli, guitare basse (classe d'André Hahne), mention « avec distinction »

10. Evénements divers

- 19 janvier, formation continue. La classe de cordes, une approche pratique de l'éducation musicale. Animation : Anne-Thérèse Bieri et Noëlle Reymond.
- 2 février, EMJB, **atelier Malcolm Braff** (collaboration OSD)
- 3 février, 17h00, EMJB, salle Monteverdi, « **les concerts à la villa** » (1). **Malcolm Braff** (piano), **Julien Monti** (flutes), jazz.
- 23 février, 20h00, EMJB, salle Monteverdi, « **les concerts à la villa** » (2). **Marc Pantillon** et **Paul Coker**, piano. Oeuvres de Bach, Beethoven, Brahms, Schubert et Scriabine.
- 22 mars, Royal, Tavannes, concert des **ateliers pop, rock, jazz**.
- 23 mars, CCL, Saint-Imier, concert des **ateliers pop, rock, jazz**.
- 21 avril, EMJB, salle Monteverdi, « **les concerts à la villa** » (3). **Aki Takase** (piano), **Louis Sclavis**, sax alto/clarinette basse, jazz.
- 27 avril et 28 avril, EMJB, salle Monteverdi, « **les concerts à la villa** » (4). **Cédric Pescia**, piano. Oeuvres de Couperin, Debussy, Messiaen et Schubert.
- 30 avril, salle du Battoir, Diesse. « **Yaci et sa poupée** », chœur d'enfants de l'EMJB/Plateau de Diesse – La Neuveville, direction Angela Cusimano. Productions d'élèves instrumentistes issus des différentes classes de la région.
- 15 mai, salle du Battoir, Diesse. **Chœur de l'Ecole secondaire et d'un ensemble instrumental EMJB**, dir. Morgane Galley et Nicolas Gerber.
- 16 mai, Ecole secondaire, La Neuveville. **Chœur de l'Ecole secondaire et d'un ensemble instrumental EMJB**, dir. Morgane Galley et Nicolas Gerber.
- 1er et 2 juin, EMJB, Saint-Imier, ateliers « **Bach et la polyphonie** ».
- 2 juin, EMJB, Collégiale. Concert Bach. Inventions à deux et trois voix (**élèves EMJB et Simon Peguiron**, piano).
- 19 juin, Diesse, salle de paroisse. **Concert d'élèves** de l'EMJB à l'intention des personnes âgées du Plateau. Elèves de Brigitte et Anita Fatton accompagnés au piano par Angela Cusimano.
- 21 juin, Court, fête du village, prestation de l'ensemble de percussions des élèves de **Julien Annoni**.
- 22 juin, Malleray, Fête de la musique, prestation de l'ensemble de percussions des élèves de **Julien Annoni**.
- 22 juin, Cormoret, Fête de la musique, production de divers groupe de musiques actuelles EMJB encadrés par **André Hahne et Johan Wermeille**.
- 25 juin, Collégiale, Saint-Imier, **concert de clôture**.
- 24 août, 11h00, Battoir de Diesse. Le Kiosque à Musiques de la Radio Suisse Romande. Participation d'un trio d'élèves issus de la classe de percussions d'**Olivier Membrez**.
- 30 et 31 août, 20h00, Eglise de Chindon. Dans le cadre du festival « estivales musicales », *A l'ombre du baobab*, **conte musical** pour récitant, chœur d'enfants (Reconvilier) et ensemble instrumental de Jean-Christophe Rosaz (création). Direction Philippe Krüttli
- 13 septembre, Haute école pédagogique de Fribourg, 1er colloque suisse de recherche en éducation musicale sur le thème de **l'engagement des apprenants et le maintien de leur motivation dans la formation musicale**.
- 15 septembre, salle Saint-Georges, Saint-Imier, stage de chant hindustani avec **Lakshmi Santra**.
- 15 septembre, salle Monteverdi, Saint-Imier, concert de musique hindoue par **Lakshmi Santra et Luca Carangelo** (tabla).

- 2 octobre, Salle de spectacles, Saint-Imier, **remise de diplômes** de la **Haute Ecole Arc Ingénierie**, participation EMJB sous la direction de Pierre Eggimann.
- 25 octobre, Salle de spectacles, Saint-Imier, **cérémonie régionale de promotion civique**. Productions musicales par des **élèves de piano classique** des classes de Line Gerber et Jean Schild.
- 18-23 novembre, Saint-Imier, ateliers et master class **Jérôme Goldschmidt**.
- 23 novembre, Saint-Imier, Salle de spectacles, concert des **ateliers latino**, de la classe de chant de Fanny Anderegg et du band de **Jérôme Goldschmidt**.
- 6 décembre, Genève, **Conférence des directions des conservatoires et écoles de musique de Suisse romande**. Exposé de **Jean-Paul Gaillard**, thérapeute systémicien et psychanalyste (mutations psychosociales dans l'enseignement et l'éducation). Représentation EMJB : Philippe Krüttli.
- 7 décembre, Collégiale Saint-Imier, Noël Ensemble, **atelier Gospel** animé par **Fanny Anderegg**.
- 11 et 13 décembre, Sonceboz, **animations musicales** dans des **institutions pour personnes âgées** par de jeunes élèves de violon et de piano issus des classes de Fabienne Pfister et Jean Schild.
- 4, 5, 11, 17, 18 décembre, Saint-Imier, Collégiale, **les chemins de l'Avent**, **animations musicales** par des élèves de chant et de guitare des classes de Fanny Anderegg et Blaise Brunner.
- 21 décembre, EMJB, Saint-Imier, Master class de piano animée par **Paul Coker**. Participation active de 6 élèves issus des classes de Line Gerber, Andrée Oriet, Nathalie Stalder et Jean Schild.

11. Statistiques

Le nombre d'élèves subventionnés s'élevait au 1.09.2013 à 934 contre 901 l'année précédente. En ce qui concerne les élèves adultes (non-subventionnés), leur nombre était de 104 au 1.09.2013 contre 98 en 2012. Les 61 professeurs, l'administration et la direction de l'EMJB se répartissent 18.6 postes de travail à temps complet.

L'unité d'enseignement 2013 est revenue à frs 4228 et a été financée à raison de 23 % par le canton, 41 % par les communes et 36 % par l'écolage.

12. Politique culturelle

Soutien du Conseil du Jura bernois (CJB)

Le CJB a élaboré un outil de soutien à l'EMJB qui lui donne la possibilité de débloquer annuellement une somme maximale de frs 20'000.- pour l'achat de matériel. Cette aide a été à nouveau sollicitée et obtenue en 2013 pour l'acquisition d'un système d'amplification (façade) de dernière génération, d'une contrebasse d'étude de format adulte, ainsi que d'un jeu de 4 timbales actuellement entreposées à La Neuveville.

Education et culture

Le 15 mai 2013 a eu lieu, au Royal de Tavannes, la 3ème rencontre « Réseau Education et culture » des enseignants et enseignantes intéressés par la culture en milieu scolaire. Une trentaine de personnes ont pris part à cette manifestation qui était organisée pour la première fois dans la partie francophone du canton.

Lors de cette rencontre, un bilan intermédiaire positif (quantitatif et qualitatif) a été tiré par les responsables du projet (DIP) et diverses expériences menées à différents niveaux de la scolarité ont été présentées par les artistes et enseignants qui y ont pris part.

Il est indéniable que le programme a pris son envol et que de très nombreux « bons culturels » sont sollicités dans l'ensemble du canton qui font vivre de belles rencontres entre école et culture. Si ces nombreuses impulsions permettent d'élargir les horizons culturels à l'école, elles ne constituent cependant pas forcément la solution au problème de l'enseignement des branches artistiques dans la durée et l'approfondissement. Dans ce sens, le programme MUS-E offre de bonnes possibilités (enseignement donné par des artistes à une classe, à raison de deux heures hebdomadaires pendant deux ans). Une classe primaire à Tavannes a été acceptée dans ce programme dès la rentrée d'août 2013. Plusieurs professeur-e-s de l'EMJB prendront part à cette aventure.

Echange sur la promotion culturelle régionale

Le 10 décembre 2013 a eu lieu au Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan un forum sur la situation de la promotion culturelle dans le Jura bernois. De nombreux responsables culturels de la région étaient invités à rencontrer le Conseiller d'Etat Bernard Pulver, ainsi que plusieurs fonctionnaires et collaborateurs de son département. Pierre Eggimann et Philippe Krüttli y représentaient l'EMJB.

Mesures d'économies cantonales

Nous ne pouvons toujours pas réellement évaluer les conséquences de la réduction de la subvention cantonale pour 2013, mais il semble probable qu'une bonne partie de cette perte sera absorbée par une diminution globale du nombre d'unités d'enseignement au niveau cantonal pour l'année 2013.

Pour faire face à un déficit structurel qui s'annonce à partir de 2014, le gouvernement a, par l'intermédiaire de l'institut de recherches économiques BAKBASEL, procédé à un examen des offres et des structures (EOS 2014). Fin juin 2013, le Conseil-exécutif a adopté le rapport sur l'examen des offres et des structures à l'intention du Grand Conseil. Ce plan génère des allègements budgétaires compris entre 231 millions de francs en 2014 et 491 millions en 2017. Ces allègements passent notamment par une réduction des services publics, des ajustements structurels et une diminution de la croissance de la masse salariale (personnel et corps enseignant).

Les écoles de musique sont touchées dans ce paquet par une réduction du temps de leçons instrumentales dans le cadre de l'option spécifique gymnasiale qui a été entérinée par le Grand Conseil bernois lors de la session parlementaire de l'automne dernier. Le canton ne subventionnera plus que 30 minutes hebdomadaires (40 minutes actuellement). Cette mesure signifie une perte de deux postes d'enseignant à temps complet à l'échelle cantonale et entrera en vigueur le 1er août 2014.

13. Association des Amis de l'EMJB (AAEMJB)

Après avoir largement financé en 2012 la publication d'un **livret de présentation d'instruments**, l'Association des amis de l'EMJB (AAEMJB) a décidé d'attendre 2014, l'année du 40ème anniversaire de l'EMJB, pour soutenir un nouveau projet pédagogique.

14. Association Oreilles sans détour (OSD)

Cette association a proposé en 2013 une troisième saison de 4 concerts à la salle Monteverdi de l'EMJB/Saint-Imier toujours articulée autour du piano Steinway. Ainsi, le public a pu entendre des artistes de renommée internationale, tant dans le domaine classique que dans celui du jazz, et dans des conditions d'écoute exceptionnelles (cf. événements divers).

A noter que, grâce à la collaboration entre cette association et l'EMJB, plusieurs élèves de notre école ont pu bénéficier de deux master class (cf. projets pédagogiques).

15. Société Diapason

Après avoir vendu la parcelle nord de son terrain à Saint-Imier, la société Diapason, propriétaire du bâtiment siège de l'Ecole de musique du Jura bernois, a procédé à un renouvellement complet des fenêtres de cette maison, pour une somme totale de frs 115'000.-. La direction de l'EMJB remercie le Conseil d'administration de Diapason SA et son président, M. Philippe Châtelain, pour l'énergie et la détermination dont ils ont fait preuve pour permettre cette importante amélioration.

16. Remerciements

Je tiens à remercier tous mes collaborateurs : M. **Pierre Eggimann**, directeur adjoint, Mmes **Sandra Oppliger** et **Catherine Wittmer**, secrétaires, Mme et MM. **Angela Cusimano-Valazza**, **Julien Annoni** et **Nicolas Gerber**, assistante et assistants de direction, pour leur engagement et leur travail tout au long de l'année 2013.

J'associe à mes remerciements le **corps enseignant**, les différents groupes de travail, le comité de l'EMJB et son président, **M. Mario Annoni**, ainsi que nos autorités de subventionnement dont la collaboration nous permet de continuer de remplir inlassablement notre mission de formation musicale dans tout le Jura bernois.

Dans le cadre de la procédure d'élaboration d'un nouveau contrat de prestations entre l'EMJB et la CMJB, 46 communes de notre région ont, en adhérant à cette démarche, signifié leur attachement et leur confiance en notre institution.

Nous leur en sommes infiniment reconnaissants et leur assurons que tout sera mis en œuvre pour que l'EMJB continue d'être ressentie par nos partenaires comme l'école de musique des communes du Jura bernois.

28.2.2014/Kr.